



**Conseil de Communauté**

**Compte rendu succinct**

Affiché au siège de la  
C.A.G.B. le :  
29/06/2007

**Séance du vendredi 22 juin 2007  
qui s'est déroulée à la C.C.I.D du Doubs**

Visé par :  
La Directrice Générale  
Adjointe des services,  
Cécile Genty-Guemard

**PRESENCES**

- liste des présents annexée

**RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Conseil de Communauté s'est réuni le vendredi 22 juin 2007 à 18 heures 30 à la salle des séances de la C.C.I.D. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes :

**Commission n°01 : Finances et personnel**

Finances

↳ R- I.I.I - Compte de Gestion 2006

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte :

- de la concordance du Compte Administratif 2006 du budget principal et des budgets annexes Transports et CNR de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du Compte de Gestion 2006 du budget principal et des budgets annexes Transports et CNR,
- de la non concordance du Compte Administratif 2006 du budget annexe Déchets de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du Compte de Gestion 2006 du budget annexe Déchets.

La mise en concordance du Compte Administratif et du Compte de Gestion, à ce titre, sera effectuée via la Décision Modificative n°1 du budget 2007.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 92            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.2 - Compte Administratif 2006

Le Conseil de Communauté désigne M. Gabriel BAULIEU président de séance.  
Monsieur le Président se retire et ne participe pas au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ce compte administratif 2006, tant en budget principal qu'en budgets annexes.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 90            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.3 - Affectation des résultats 2006 sur le budget 2007

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces propositions d'affectation de résultat 2006 sur 2007, au titre du budget principal et des budgets annexes.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 93            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.4 - Décision modificative n°1

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- le calcul définitif de la provision de VT au titre de 2006, corrigée sur le budget principal 2007,
- la reprise, dans le budget annexe Déchets 2007, des résultats 2005 actualisés du SIPSCO et SIOMCA en charge de la compétence collecte des déchets jusqu'au 31 décembre 2005,
- l'adoption de cette proposition de Décision Modificative n°1 au titre du budget 2007 pour le budget principal et budgets annexes de la CAGB.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 94            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.5 - Révision AP/CP "Acquisition de bus et matériels embarqués"

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision de l'échéancier de l'autorisation de programme de l'opération Aménagement « Acquisition de bus et matériel embarqué » sur la période 2007-2011, notamment sur les Crédits de Paiements 2007 et 2011.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 94            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.6 - Demande de garanties d'emprunts habitat avril 2007

M. BAULIEU ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les deux nouvelles demandes de garanties d'emprunt en matière d'habitat, dans le respect des ratios prudentiels définis dans le règlement des garanties d'emprunt de la Communauté d'Agglomération,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives nécessaires à leur mise en place.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 92            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.7 - Délibération modificative pour la demande de garantie d'emprunt habitat de NEOLIA (opération quartier BOULOIE)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les pièces administratives nécessaires à la prise en compte de cette modification dans la délibération de garantie.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 94            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.8 - Remise gracieuse : régies des aires d'accueil des gens du voyage

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la demande du régisseur d'avance et de recettes des régies de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Malcombe, du 29 janvier 2007, de remise gracieuse et de décharge de responsabilité.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- I.1.9 - Adhésion à l'association Bourgogne Franche Comté Europe

MM. FOUSSERET, GUYON, PRALON, CHEVAILLER et Mmes WEINMAN, DAHAN, COMTE-DELEUZE ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve les statuts de l'Association Bourgogne Franche-Comté Europe (en annexe de ce rapport),
- se prononce favorablement sur l'adhésion de la CAGB à cette Association,
- désigne comme représentants de la CAGB au sein de cette association :  
Titulaires : MM. Jean-Louis FOUSSERET et Bernard GUYON,  
Suppléants : Mme Nicole WEINMAN et M. Jean-Yves PRALON,
- autorise la cotisation de la CAGB à cette association, soit une cotisation annuelle de 5 000 €, financée en 2007 par un virement de la ligne de dépenses imprévues vers le chapitre 011.020.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 85 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- I.1.10 - Subvention 2007 à la Ligue contre le Cancer

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le versement annuel sur le budget principal d'une subvention de 8 000 € au Comité de la Ligue Contre le Cancer. En 2007, les crédits feront l'objet d'un virement à partir de la ligne de dépenses imprévues,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- I.1.11 - Participation de la CAGB au programme de construction des centres de secours

MM. BAUER, POULET et Mme CRABBE-DIAWARA ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- donne un accord de principe sur la participation de la CAGB au nouveau plan de financement de la construction des centres de secours,
- autorise Monsieur le Président à négocier la convention entre la CAGB et le SDIS sur les modalités de l'accord global et ses clauses financières,
- autorise Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires, notamment pour l'achat et la mise à disposition des terrains et à signer tous les actes y afférent.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- I.2.1 - Taux de promotion Avancement de grades

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 1.2.2 - Modification de la liste des emplois permanents suite à une promotion interne

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création du grade énuméré ci-dessus,
- la suppression de l'ancien grade,
- la modification de la liste des emplois permanents correspondants.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 1.2.3 - Création de poste au SYBERT

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide de créer un poste d'agent de maîtrise pour l'encadrement intermédiaire des gardiens de déchetteries.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 1.2.4 - Ajustement technique suite à des recrutements

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le recrutement de ces agents non titulaires dans le cadre des dispositions de l'article 3, de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoire,
- autorise Monsieur le Président à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 1.2.5 - Transformations de CDD en CDI

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la reconduction des agents non titulaires dans le cadre des dispositions de l'article 3, de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- autorise Monsieur le Président à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 1.2.6 - Mutualisation du service documentation entre la Ville de Besançon et la CAGB

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention de mise à disposition du service documentation annexé au présent rapport,
- autorise Monsieur le 1er Vice-Président à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n°02 : Economie**

↳ R- 2.1 - Action foncière : partenariat avec l'Agence Foncière du Doubs

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- attribue à l'Agence Foncière une subvention de 40 000 € au titre de l'année 2007 dans les conditions définies au projet de convention ci-dessus évoqué,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat qui lie l'Agence Foncière à la CAGB.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.2 - Soutien à la compétitivité : financement du projet ERDIL

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- accorde une subvention de 21 800 € à l'entreprise ERDIL, sous réserve du maintien de l'activité de cette société pendant 5 ans sur le territoire,
- autorise Monsieur le Président à signer les actes afférents à cette aide.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.3 - Soutien à la compétitivité : financement du projet SOPHYSA

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- accorde une subvention de 50 000 € à la société SOPHYSA, sous réserve du maintien de l'activité de cette société pendant 5 ans sur le territoire,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes afférents à cette aide.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.4 - Promotion économique : soutien financier à l'Association des Techniciens Supérieurs Territoriaux de France

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur une subvention de 1000 € à verser à l'Association des Techniciens Supérieurs Territoriaux de France, section Franche-Comté, pour l'organisation de son 39<sup>ème</sup> congrès national.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.5 - Marchaux Chaudfontaine : diagnostic archéologique préventif

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide les lignes directrices du projet de convention CAGB – INRAP,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant, à signer cette convention, ses éventuels avenants et tout document relatif à la réalisation de ce diagnostic,
- autorise Monsieur le Président à signer avec les propriétaires et/ou exploitants les conventions nécessaires à la réalisation de toutes les études préalables.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.6 - Centre d'Enfouissement Technique des Andiers : extension de la zone économique d'intérêt communautaire et déclaration ISDI

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'extension du périmètre de la Zone d'Intérêt Communautaire des Andiers au site du CET,
- autorise Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer la convention de transfert des biens mobiliers et des contrats avec le Syndicat BTC,
- autorise Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer la convention de gestion temporaire avec la Ville de Besançon,
- autorise Monsieur le Président à déposer une demande d'autorisation d'exploitation d'un ISDI auprès de Monsieur le Préfet.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.7 - Fonds d'Intervention Economique : implantation de l'entreprise YEMA sur La Fayette

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le principe de verser à la SAIEMB une aide à l'implantation de la société YEMA sur le Parc Lafayette, d'un montant de 53 000 €,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.8 - Lotissement d'Activités Artisanales du Noret - Mamirole - Vente d'assiette foncière à la SARL DESFORET

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la vente d'une emprise approximative de 4 500 m<sup>2</sup> d'assiette foncière comprise dans le lotissement du Noret (Mamirole), au profit de la SARL DESFORET (ou toute personne habilitée à se substituer à elle), pour un montant total de 81 000 €,
- autorise Monsieur le Président à signer l'acte relatif à cette vente.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.9 - Soutien à la compétitivité : acquisition d'une ligne de fabrication de composants et microsytèmes quartz par l'U.F.C.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- alloue à l'Université une subvention de 100 000 € afin de réaliser cet investissement,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n°03 : Habitat**

↳ R- 3.1 - Demandes de subvention de structures associatives pour l'exercice 2007

M. STEPOURJINE et Mme POISSENOT ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le soutien de la CAGB à AIVS pour un montant de 3 605 €,
- surseoit à la demande de HDL jusqu'au résultat de l'appel d'offre relatif à l'OPAH de l'agglomération et de donner une réponse négative à l'ADDSEA (Dispositif Logement Bisontin) pour sa demande de subvention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 3.2 - Demandes de subvention pour la réalisation de logements locatifs privés

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'octroi de ces subventions destinées à l'amélioration de logements privés, d'un montant total de 7 929,10 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 3.3 - Subventions d'équilibre de la CAGB en faveur du logement locatif public

MM. BAUD, LOYAT, GHEZALI, FOUSSERET, BOURQUE et Mme POISSENOT ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les subventions d'équilibre attribuées par le Grand Besançon aux bailleurs publics pour les dossiers déposés en 2006.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 85 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 3.4 - Acquisition foncière à Saône dans le cadre du Programme Local de l'Habitat

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'acquisition amiable de la propriété de Mme GUGLIELMINI, sise à Saône, pour un montant global estimé à 229 000 € hors frais d'éviction estimés entre 5 000 et 10 000 €,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 3.5 - Acquisition foncière à Mamirolle dans le cadre du Programme Local de l'Habitat

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'acquisition amiable de la propriété bâtie des conjoints DAMIDOT, sise à Mamirolle, pour un montant global estimé à 110 780 € dont frais de transaction,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 3.6 - Participation de la CAGB à la MOUS PST

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la participation de la CAGB au financement de la MOUS de suivi-animation du PST 2007-2009 à hauteur de 19 993,50 €, soit 10 % du montant total.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 3.7 - Marché d'animation du Programme d'Intérêt Général - bilan final

M. STEPOURJINE et Mme POISSENOT ne prennent pas part au vote.

Au vu de ces éléments, à l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la rémunération pour la part variable à accorder à HDL, en fonction des résultats, à hauteur de 17 936,84 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 3.8 - Convention avec l'Union d'Economie Sociale pour le Logement (UESL)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de la convention CAGB/UESL.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n°04 : Transport et déplacements**

↳ R- 4.1 - Projet de tarification sociale GINKO

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les principes d'application de l'article 123 de la loi SRU,
- se prononce favorablement sur les modalités techniques et financières de mise en œuvre d'un nouveau titre mensuel répondant aux obligations de l'article 123 de la loi SRU,
- se prononce favorablement sur l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007,
- autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n°7 à la DSP du 1<sup>er</sup> juillet 2005 devant intégrer la modification de la grille tarifaire et les modalités techniques et financières de mise en œuvre de ce nouveau titre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 4.2 - Convention de concours scientifique - RESAD 2

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la réalisation d'une convention de concours scientifique concernant Monsieur Didier JOSSELIN et relatif au développement industriel du logiciel RESAD 2,
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 4.3 - Avenant n° 1 à la licence du logiciel RESAD 2

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la passation d'un avenant n°1 au contrat de licence RESAD 2 signé le 28 mars 2006 permettant notamment à la société Prorentsoft de fournir des prestations de service à des tiers,
- autorise Monsieur le Président à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n°05 : Aménagement de l'espace**

↳ R- 5.1 - La requalification des entrées d'agglomération : le traitement de l'affichage publicitaire

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le lancement courant 2007 d'une étude avec les deux phases précitées (dont la 2<sup>ème</sup> en tranche optionnelle) sur les grands corridors traversant l'agglomération.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 5.2 - Requalification de l'entrée d'agglomération à Morre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de l'esquisse d'aménagement du site et des modalités prévues pour la démolition du bâtiment,
- décide de l'indemnisation des riverains pour les frais d'hôtel, selon les modalités indiquées.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n°07 : Voirie et stationnement**

↳ R- 7.1 - Convention pour le financement complémentaire de la voie des Mercureaux

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les modalités techniques et financières de la prise en charge du surcoût des travaux permettant l'achèvement complet de la Voie des Mercureaux,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n°08 : Politique de la ville**

↳ R- 8.1 - Convention-cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer la convention-cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0



## **Commission n°09 : Equipements culturels et sportifs**

### **↳ R- 9.1 - Réalisation de la Cité des Arts et de la Culture (FRAC/CNR) : 3ème convention de groupement de commande**

M. FOUSSERET ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la poursuite du groupement de commande entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la Région Franche-Comté et la Ville de Besançon afin de réaliser en commun la cité des arts et de la culture, incluant le FRAC, le CNR et la requalification des espaces urbains, depuis le choix du maître d'oeuvre à l'issue du concours jusqu'à son achèvement complet,
- approuve les deux avenants n° 1 aux conventions constitutives du groupement de commandes des 1<sup>er</sup> juin et 20 décembre 2006, joints en annexe, et autorise Monsieur le Président, ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président par délégation, à les signer,
- approuve la convention constitutive du groupement de commande jointe en annexe et autorise Monsieur le Président, ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président par délégation, à la signer,
- élit, parmi les membres de notre commission d'appel d'offres, M. Jean-Louis FOUSSERET comme titulaire et M. Gabriel JANNIN comme suppléant à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes,
- donne délégation à Monsieur le Président, ou à Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président par délégation, pour mettre en oeuvre les prérogatives relevant de la CAGB au titre de la convention de groupement de commande et exécute la présente décision,
- donne délégation à Monsieur le Président, ou à Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président par délégation, pour mener à bien les procédures de passation, signer les marchés, signe toutes pièces nécessaire à leur exécution ainsi qu'à l'application de la présente décision et relatifs aux missions suivantes dans le cadre de la réalisation de la Cité des Arts et de la Culture :
  - mission d'Organisation, Pilotage et Conduite de chantier pour un montant estimatif prévisionnel de 420 000 € HT,
  - mission coordination sécurité et protection de la santé pour un montant estimatif prévisionnel de 220 000 € HT,
  - mission de contrôle technique pour un montant estimatif prévisionnel de 400 000 € HT,
  - assistance à maîtrise d'ouvrage en phase réalisation pour un montant estimatif prévisionnel de 230 000 € HT,
  - assistance juridique pour un montant estimatif prévisionnel de 50 000 € HT,
  - assistance à la passation et au suivi des contrats d'assurance pour un montant estimatif prévisionnel de 20 000 € HT,
  - maîtrise d'oeuvre pour un montant à définir, après négociation, lors du Conseil de Communauté du 28 septembre 2007.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 89            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- 9.2 - Musiques de rues : soutien des projets impliquant les acteurs locaux

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'aide à l'APMR dans le cadre des actions culturelles pour un montant de 10 000 €,
- le budget transport scolaire à hauteur de 5 000 €,
- l'attribution d'une subvention à la Fédération Musicale de Franche-Comté pour le projet de stage d'orchestre pour un montant de 1 500 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n° 11 : Tourisme**

↳ R- 11.1 - Contribution de la CAGB à l'année Vauban : programme d'actions

M. TARDIEU ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du programme d'action mise en place dans le cadre de la contribution de la CAGB à l'Année Vauban ainsi que la répartition du budget correspondant,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention au Comité Régional du Tourisme Equestre de Franche-Comté pour la manifestation Equi-Vauban, pour un montant de 1 000 €,
- se prononce favorablement sur l'adhésion de la CAGB au Réseau des Sites Majeurs de Vauban pour un montant de 5 000 € et désigne comme représentants de la CAGB M. Yves TARDIEU en tant que titulaire et Mme Joëlle SCHIRRER en tant que suppléante,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous actes et documents relatifs à la mise en oeuvre de ce programme d'actions.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 88 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 11.2 - Journées Européennes du Patrimoine : programme d'animations et instruction des demandes de subvention

MM. TARDIEU et POULET ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de la démarche générale et du programme prévisionnel des animations des Journées Européennes du Patrimoine 2007,
- se prononce favorablement sur l'attribution de subventions aux porteurs de projet pour un montant total de 16 050 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 86 Contre : 0 Abstention : 0

**Questions diverses**

↳ R- 13.1 - Restructuration des locaux du siège du Grand Besançon à la City 4, rue Gabriel Plançon - Avenant entérinant le forfait de rémunération définitif du maître d'oeuvre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- entérine, sur proposition des membres de la commission d'appel d'offres, le nouveau montant des honoraires de maîtrise d'oeuvre,
- autorise Monsieur le Président à signer l'avenant en découlant.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des**  
**délibérations du Conseil de Communauté**

-----

**Séance du vendredi 22 juin 2007**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon  
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

**Etaient présents :** **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** André AVIS **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (jusqu'au rapport 2.5) **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD (jusqu'au rapport 4.3), Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 4.3) **Avanne Aveney :** Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.8) **Besançon :** Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET, Patrick BOURQUE, Jean-Claude CHEVAILLER, Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Nicole DAHAN (jusqu'au rapport 4.3), Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY (à partir du rapport 3.1), Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Abdel GHEZALI, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN (jusqu'au rapport 2.5), Michel JOSSE (à partir du rapport 1.1.3), Loïc LABORIE (à partir du rapport 1.1.11), Lucile LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Bruno MEDJALDI (jusqu'au rapport 1.1.2), Annie MENETRIER, Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.11) Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (jusqu'au rapport 9.2), Jean-Claude ROY, Nicole WEINMAN **Beure :** Philippe CHANEY, Pierre JACQUET **Boussières :** Michel POULET **Busy :** Philippe SIMONIN **Champagney :** Claude VOIDEY (jusqu'au rapport 2.2) **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaudefontaine :** Alain CUCHE (représenté par Christiane BEUCLER) **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST **Deluz :** Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI (représenté par Jean-Louis BAULIEU) **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN, Richard SALA (représenté par François LOPEZ) **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT **Marchaux :** Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT (jusqu'au rapport 1.2.6), Denis JOLY **Montfaucon :** Pierre CONTOZ (représenté par Michel CARTERON), Jean-Marie VERNET (représenté par Yvonne CHAILLET) **Morre :** Gérard VALLET **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS **Pelousey :** Annick CHARPY **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET (représenté par Marie-Colette JUNOD), Albert DEPIERRE **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beauré :** Roland BARDEY (à partir du rapport 1.1.4), Michel SCHNAEBELE **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Bernard GUYON **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Jacques SIFFERLIN **Torpes :** Denis JACQUIN **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (représenté par Anne WYSOCKI)

**Etaient absents :** **Audeux :** Françoise GALLIOU **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN **Besançon :** Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Jocelyne GIROL, Paulette GUINCHARD, Bernard LAMBERT, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Franck MONNEUR, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, Corinne TISSIER **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE **Chaleze :** Josseline SEITZ **Chalezeule :** Raymond REYLE **Champoux :** Norbert DUPREY **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **Gennes :** Gabriel JANNIN **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Philippe CHANAU **Larnod :** Martine BERGIER **Le Gratteris :** Nicole JANNIN **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Jean-Michel CAYUELA **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Jacques TERVEL **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT **Saône :** Christelle PETITJEAN **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU **Thise :** Claude BULLY **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

**Secrétaire de séance :** Abdel GHEZALI

**Procurations de vote :**

**Mandants :** T. BENETEAU de LAPRAIRIE., P. BONTEMPS, F. BRANGET, A. CHAUVET, R. CHAVIN-SIMONOT, B. CYPRIANI, M-M. DUFAY (jusqu'au rapport 2.9), V. FUSTER, P. GUINCHARD, S. JEANNIN (à partir du rapport 2.6), B. MEDJALDI (à partir du rapport 1.1.3), J. PANIER., D. POISSENOT (jusqu'au rapport 1.1.10), J. SCHIRRER., D. TETU, C. TISSIER, B. ASTRIC, J-P. DILLSCHNEIDER, G. JANNIN, M. FELT (à partir du rapport 2.1), P. DUCHEZEAU, J-M. CAYUELA, N. BARBEAU

**Mandataires :** J-C. CHEVAILLER, F. FELLMANN, L. LABORIE, C. BALLOT, L. LAMY, E. ALAUZET, A. GHEZALI (jusqu'au rapport 2.9), N. DAHAN, J-L. FOUSSERET, D. POISSENOT (à partir du rapport 2.6), B. FALCINELLA (à partir du rapport 1.1.3), J-J. DEMONET, S. JEANNIN (jusqu'au rapport 1.1.10), Y. TARDIEU, M. LOYAT, P. BOURQUE, M. POULET, A. AVIS, J-C. ROY, D. JOLY (à partir du rapport 2.1), F. PRESSE, G. VALLET, G. BAULIEU